

AGRÉMENT DU TERRAIN MOTO TRIAL

N° de l'agrément : 64-2019-02-01 N° d'affiliation : 064062303
(dépt- année-mois-n°)

Nom du terrain : TERRAIN DE LOUVIGNY

Adresse du Terrain : Rte de Mazerolles – 64410 LOUVIGNY

Nom de l'association : Trial Club Arudy

Président de l'association : Mr GRAMONT Patrick

Le terrain désigné ci-dessus a fait l'objet d'une visite d'agrément le : 12/02/2019
en présence de : Mr MONAS

fonction dans l'association concernée : Membre

Le terrain s'est révélé être en conformité aux règlements UFOLEP des sports mécaniques moto et aux règles techniques et de sécurité de l'activité (RTS Moto trial) pour la ou les activités suivantes :
MOTO TRIAL

avec les remarques suivantes : RAS

Un rapport de la visite a été remis à l'association.

En conséquence ce terrain bénéficie de l'agrément UFOLEP pour les activités concernées.

Certifié conforme le 12/02/2019

par Mr LALANNE Stéphane

Visiteur de terrain qualifié par l'UFOLEP.

Visa du Comité UFOLEP
Signature - Cachet du Comité

Pau, le 12/02/2019
LALANNE Stéphane


ufolep agrément valide
le 26/04/19
PIERRE
CHEVALIER

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
3 rue Récamier
75341 Paris Cedex 07

Document à établir en 4 exemplaires :
- 1^{er} pour l'Association
- 2^{ème} pour le Comité départemental UFOLEP
- 3^{ème} pour l'APAC départementale
- 4^{ème} pour l'UFOLEP Nationale